

DÉLIBÉRATION n° 2023/011

L'an deux mille vingt-trois et le 24 janvier 2023 à 20 heures, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 18 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Frédéric SIBOUT, Sandrine DURAN, Marie-France RUFFAT, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Joël MANO, Philippe LACOSTE et Laurent LAGES.

Procurations : Robert MONZANI à Jean-Claude SUBIAS, Cindy SIBE à Bernard PLANO, Jacqueline ALFONZO à Marie-France RUFFAT, Ingrid ROUZAUD à Jean-Marie DA BENTA, Sylvie ORTEGA à Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES à Joël MANO et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absents : Isabelle ORTE et Maurine FOSSAT.

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Ressources Humaines - Contrat d'apprentissage

Par délibération N° 2022/149, le dernier conseil municipal a acté le recrutement d'un apprenti pour une formation BPJEPS Activités Physiques pour Tous pour l'année 2023.

Après validation auprès de l'école et mise en place du contrat, il convient de modifier la délibération au niveau des dates de recrutement. La formation aura lieu du 9 janvier 2023 au 31 janvier 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

DECIDE

➤ de modifier la délibération au niveau des dates de recrutement.

Le secrétaire,



Pour copie conforme,
Le Maire,



Affiché le 30 janvier 2023